

Gestion des traitements de l'établissement

- Interface du CIL
- Gestion des projets de traitement (pré-déclaration)
- Gestion des déclarations normales (affichage uniquement dans le registre de l'établissement)
- Gestion des demandes d'avis ou d'autorisation
- Gestion des déclaration simplifiées (déclaration de conformité)
- Gestion des dispenses

L'interface de gestion des traitements

Le CIL peut gérer tous les traitements depuis l'espace qui lui est réservé. Il trouvera dans ce tableau récapitulatif tous les traitements de l'établissement quelqu'en soit leur statut et le type de déclaration qui leur est associé (cf ci-dessous). Il pourra ensuite éditer les traitements pour ajouter les informations nécessaires à l'affichage dans le registre.



Les statuts possibles pour un traitement sont:

Icône	Statut	Description
	Nouveau projet	
	Sans suite	Le traitement ne demande pas de déclaration.
	Suppression définitive	Suppression du traitement et de toutes les informations le concernant. Il n'y a pas de gestion d'historique dans ce cas. À n'utiliser que pour supprimer les déclarations tests et déclarations utilisées pour les démonstrations.
	Déclaration normale	Affichage uniquement dans le registre de l'établissement
	A compléter par le rédacteur ou le CIL	
	Déclaré dans le registre en attente de validation	
	Déclaré dans le registre	Le traitement est affiché dans le registre
	Demande d'avis	
	Demande d'avis à compléter	
	Déclaré comme demande d'avis. En attente de validation	
	Déclaré comme demande d'avis	Le traitement est affiché dans le registre
	Demande d'autorisation	

	Demande d'autorisation à compléter	
	Déclaré comme demande d'autorisation. En attente de validation	
	Déclaré comme demande d'autorisation	Le traitement est affiché dans le registre
	Dispense	
	Dispense de déclaration - A compléter	
	Dispense de déclaration	Le traitement est affiché dans le registre
	Déclaration simplifiée	
	Déclaration de conformité - A compléter	
	Déclaration de conformité	Le traitement est affiché dans le registre